

Mandat de l'Irlande au Conseil de l'Union européenne sur la Jeunesse et le Travail

I) Introduction

L'Irlande se félicite des efforts constants de l'Union européenne pour renforcer l'intégration des jeunes sur le marché du travail. La jeunesse constitue un capital humain essentiel pour l'avenir économique, social et culturel d'une Europe compétitive, inclusive et innovante. Dans une période marquée par la transformation numérique, le changement démographique et les défis sociaux, il est crucial de garantir aux jeunes Européens des opportunités dignes d'emploi, des parcours de formation adaptés et une mobilité accrue.

Bien que l'Irlande bénéficie d'un marché du travail robuste, caractérisé par une faible moyenne de chômage et une croissance continue de l'emploi, elle reconnaît que des défis persistent, notamment pour les jeunes, pour lesquels les obstacles à l'emploi restent plus élevés que pour le reste de la population. C'est pourquoi l'Irlande soutient activement une stratégie européenne coordonnée visant à faciliter l'intégration des jeunes sur le marché du travail, tout en promouvant la mobilité, l'inclusion et l'innovation sociale.

II) Situation du marché du travail en Irlande

A. Un marché du travail résilient

L'économie irlandaise a consolidé un marché du travail dynamique ces dernières années. En 2024-2025, **le taux d'emploi en Irlande pour l'ensemble de la population active avoisine 74 %**, supérieur à la moyenne de l'Union européenne, ce qui illustre une forte participation à l'emploi dans le pays.

La croissance continue de l'emploi se reflète dans des données récentes indiquant une hausse du nombre de personnes en emploi, qui a atteint **plus de 2,8 millions au cours de l'année 2025**, avec un taux de chômage national autour de **4,9 %**, bien inférieur à la moyenne de l'UE.

B. Situation spécifique des jeunes

Malgré un marché du travail globalement solide, les jeunes âgés de 15 à 24 ans connaissent un taux de chômage plus élevé que la population active générale. Selon les données du premier trimestre 2024, **le taux de chômage des jeunes en Irlande était d'environ 8,8 %**, bien qu'il soit inférieur à celui observé dans de nombreux États membres de l'Union européenne.

Des rapports internationaux montrent également que les jeunes rencontrent encore des difficultés comparativement à leurs aînés : en 2022, environ **9,8 % des jeunes de 15-24 ans étaient au chômage**, contre seulement 2,4 % des adultes âgés de 25-64 ans, soulignant un écart généralisé sur le marché du travail.

Cette réalité met en évidence la nécessité d'une action européenne concertée pour promouvoir l'emploi des jeunes, réduire les disparités entre générations et favoriser leur insertion professionnelle durable.

III) Position de l'Irlande sur les politiques de l'Union européenne

A. Mobilité des jeunes

L'Irlande soutient fermement les politiques de mobilité européenne comme des leviers essentiels d'intégration professionnelle. Des programmes comme **Erasmus+**, le **Corps européen de solidarité** ou encore les services d'emploi européens (EURES) permettent aux jeunes d'acquérir des expériences internationales, d'améliorer leurs compétences et de renforcer leur attractivité professionnelle sur le marché du travail européen.

L'Irlande plaide pour un **renforcement des financements de ces programmes**, une simplification des procédures et un accès équitable pour tous les jeunes, quelle que soit leur origine sociale ou territoriale.

B. Inclusion et égalité des chances

L'Irlande estime qu'une politique de jeunesse efficace doit garantir l'inclusion de tous, y compris des jeunes issus de milieux défavorisés, des personnes en situation de handicap ou encore des jeunes vivant dans des zones rurales ou périphériques.

L'accès à une formation de qualité, à des services d'orientation professionnelle et à des parcours d'insertion personnalisés constitue un enjeu fondamental pour une égalité des chances réelle.

L'Irlande soutient donc une orientation européenne axée sur des instruments de formation professionnelle flexibles et adaptés aux besoins du marché.

C. Innovation sociale et numérique

L'Irlande reconnaît le rôle majeur de la **transition numérique** et de l'**innovation sociale** dans l'employabilité des jeunes. À l'heure où la transformation digitale redéfinit les compétences demandées, promouvoir des formations en nouvelles technologies (comme l'intelligence artificielle, la cybersécurité, l'analyse de données) est indispensable pour préparer les jeunes aux emplois de demain.

L'Irlande appelle à une politique européenne ambitieuse en matière d'éducation numérique, à des partenariats entre établissements de formation et acteurs économiques, ainsi qu'à des programmes ciblés de soutien aux jeunes entrepreneurs innovants.

IV) Propositions concrètes de l'Irlande

L'Irlande propose une série d'initiatives concrètes afin de répondre de manière ambitieuse et coordonnée aux défis de l'intégration des jeunes sur le marché du travail européen. Tout d'abord, l'Irlande estime essentiel de renforcer le programme Erasmus+, considéré comme l'un des instruments les plus efficaces de mobilité et d'ouverture professionnelle pour la jeunesse européenne. Elle soutient une augmentation significative des budgets alloués à ce programme afin de permettre à un plus grand nombre de jeunes, notamment issus de milieux modestes, de bénéficier d'une expérience à l'étranger. L'Irlande considère également qu'il convient d'améliorer la reconnaissance académique et professionnelle des périodes de mobilité, afin que ces expériences soient pleinement valorisées dans les parcours éducatifs et sur le marché du travail.

Par ailleurs, dans un contexte de transition numérique accélérée, l'Irlande plaide pour la mise en place d'un Plan européen de compétences numériques dédié à la jeunesse. Forte de son expertise en matière d'innovation technologique et d'attractivité pour les entreprises du secteur numérique, l'Irlande estime que l'Union européenne doit investir massivement dans la formation aux technologies avancées telles que l'intelligence artificielle, la cybersécurité ou l'analyse de données. Ce plan reposerait sur une coopération renforcée entre universités, centres de formation professionnelle et entreprises, afin de garantir une adéquation optimale entre les compétences acquises et les besoins réels du marché du travail.

En outre, l'Irlande soutient la création d'un Fonds européen spécifiquement consacré à l'entrepreneuriat des jeunes. Elle considère que l'innovation et l'initiative individuelle constituent des moteurs essentiels de croissance économique et de cohésion sociale au sein de l'Union européenne. Ce fonds permettrait d'apporter un soutien financier aux jeunes créateurs d'entreprise, mais également de leur offrir un accompagnement structuré à travers des réseaux de mentorat et des partenariats public-privé. L'Irlande attache une importance particulière aux projets à impact social et environnemental, estimant que l'innovation sociale doit être encouragée au même titre que l'innovation technologique.

L'Irlande souligne également l'importance de renforcer la mise en œuvre de la Garantie pour la jeunesse, initiative européenne visant à assurer qu'aucun jeune ne reste durablement sans perspective professionnelle. Elle appelle à une harmonisation plus efficace des dispositifs nationaux afin de garantir que chaque jeune de moins de trente ans reçoive, dans un délai raisonnable après la fin de ses études ou la perte d'un emploi, une offre concrète d'emploi, de formation, de stage ou d'apprentissage. Une telle mesure contribuerait à prévenir l'exclusion durable et à limiter les effets à long terme du chômage des jeunes.

Enfin, l'Irlande estime que l'inclusion sociale doit demeurer au cœur des politiques européennes en faveur de l'emploi des jeunes. Elle préconise le développement de programmes spécifiquement adaptés aux jeunes sans diplôme, issus de milieux défavorisés ou éloignés du marché du travail. Ces dispositifs devraient combiner accompagnement personnalisé, formation qualifiante et soutien psychosocial, afin de lever les obstacles structurels à l'insertion professionnelle. L'Irlande considère que seule une approche globale, associant mobilité, innovation et inclusion, permettra de garantir une intégration durable et équitable de la jeunesse européenne sur le marché du travail.

V) DIMENSION EUROPÉENNE, COHÉSION TERRITORIALE ET RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE

L'Irlande souhaite également souligner que l'intégration des jeunes sur le marché du travail doit être envisagée à travers le prisme plus large de la cohésion territoriale européenne et de la résilience économique de l'Union. Les disparités régionales au sein de l'Union européenne demeurent significatives : tandis que certaines régions bénéficient d'un tissu économique dynamique et fortement numérisé, d'autres font face à un chômage structurel élevé, à une désindustrialisation progressive ou à un exode des jeunes diplômés. Cette fragmentation territoriale affaiblit la convergence européenne et risque d'accentuer les inégalités générationnelles. L'Irlande estime donc

indispensable d'articuler les politiques d'emploi des jeunes avec les instruments de cohésion existants, notamment le Fonds social européen Plus et les mécanismes de soutien aux régions en transition. Par ailleurs, la résilience économique européenne face aux crises — qu'elles soient sanitaires, énergétiques ou géopolitiques — dépendra directement de la capacité des jeunes générations à s'adapter, à innover et à entreprendre. La crise financière de 2008 ainsi que les conséquences économiques de la pandémie de COVID-19 ont démontré que les jeunes sont souvent les premiers touchés par les ralentissements économiques. Dès lors, l'Irlande plaide pour la mise en place d'un mécanisme européen de stabilisation de l'emploi des jeunes, activable en période de crise, permettant de financer temporairement des formations qualifiantes, des stages rémunérés ou des contrats d'apprentissage. Une telle approche renforcerait la solidarité européenne tout en protégeant le capital humain stratégique que représente la jeunesse. Enfin, l'Irlande considère que la participation active des jeunes aux processus décisionnels européens constitue un facteur essentiel de légitimité démocratique et d'efficacité politique. Encourager leur implication dans la définition des politiques publiques liées à l'emploi favoriserait une meilleure adéquation entre les mesures adoptées et les besoins réels du terrain. Investir dans la jeunesse n'est pas uniquement un impératif économique : c'est un choix politique fondamental visant à consolider le projet européen sur le long terme.

VI) Conclusion

Au regard des défis contemporains, l'Irlande soutient une stratégie européenne ambitieuse et inclusive pour faciliter l'intégration des jeunes sur le marché du travail, tout en promouvant la mobilité, l'inclusion et l'innovation sociale.

Une politique commune, basée sur l'investissement dans les compétences, la coopération transnationale et l'égalité des chances, est indispensable pour construire une Europe forte, équitable et capable de répondre aux aspirations des nouvelles générations.

L'Irlande appelle donc l'ensemble des États membres à s'engager dans une vision européenne qui fasse des jeunes **non seulement de futurs travailleurs**, mais aussi des acteurs essentiels de l'avenir démocratique, social et économique de l'Europe.

Bibliographie

- <https://commission.europa.eu/>
- <https://www.europarl.europa.eu/>
- <https://ec.europa.eu/eurostat>
- <https://eures.europa.eu/>
- <https://www.oecd.org/>

